CHAPITRE 2

« Mais toi, annonce les choses qui conviennent au sain enseignement : que les vieillards soient sobres, graves, sages, sains dans la foi, dans l'amour, dans la patience. De même, que les femmes âgées soient, dans toute leur manière d'être, comme il convient à de saintes femmes — ni médisantes, ni asservies à beaucoup de vin, enseignant de bonnes choses, afin qu'elles instruisent les jeunes femmes à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants, à être sages, pures, occupées des soins de la maison, bonnes, soumises à leurs propres maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée. Exhorte de même les jeunes hommes à être sobres, te montrant toi-même, en toutes choses, un modèle de bonnes oeuvres, faisant preuve, dans l'enseignement, de pureté de doctrine, de gravité, de parole saine qu'on ne peut condamner, afin que celui qui s'oppose ait honte, n'ayant rien de mauvais à dire de nous. Exhorte les esclaves à être soumis à leurs propres maîtres, à leur complaire en toutes choses, n'étant pas contredisants ; ne détournant rien, mais montrant toute bonne fidélité, afin qu'ils ornent en toutes choses l'enseignement qui est de notre Dieu Sauveur » (v. 1-10).

« Mais toi, annonce les choses qui conviennent au sain enseignement » (ou doctrine).

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, tout l'ordre de la maison de Dieu, tous les rapports chrétiens des membres de cette maison entre eux, sont basés sur la « saine doctrine », enseignée et maintenue dans l'Église et sans laquelle il ne peut y avoir que confusion et désordre. N'est-ce pas ce qui explique en grande partie les aberrations de la chrétienté dans les choses qui sont spécialement exposées dans l'épître à Tite quant aux dons et aux charges, quant au rôle des vieillards et à la place des femmes âgées ou jeunes, quant aux relations des domestiques envers leurs maîtres ?

Il y a des choses qui ne conviennent pas au sain enseignement et jamais ces choses ne pourront être trouvées dans la parole de Dieu. Un enseignement, quelque élevé qu'il soit selon l'homme, ne serait pas sain s'il ne poussait les chrétiens à une vie de sainteté et de justice pratiques qui honore le Seigneur. Cet enseignement atteint toutes les classes de la famille de Dieu, mais nous devons avant tout l'appliquer à nous-mêmes pour notre vie, notre conduite et notre espérance.

La santé du corps est toujours liée à l'équilibre de ses diverses parties ; aussi les choses que Tite devait annoncer concernaient toutes les classes de ceux qui appartenaient au corps de Christ et à la maison de Dieu.

Comme de juste, l’apôtre commence par les vieillards, par ceux qui occupent une position vénérable et par conséquent particulièrement responsable de donner l’exemple dans la famille de Dieu : « Que les vieillards soient sobres, graves, sages, sains dans la foi, dans l’amour, dans la patience » (v. 2). Sobres (néphalios) a généralement trait aux boissons ou à d’autres aliments. Ainsi, sur ses vieux jours, Isaac manquait de sobriété, ce qui, ajouté aux infirmités de son âge, troublait sa vue spirituelle ; mais ici, comme en 1 Timothée, il s’agit plutôt de sobriété au sens figuré, d’un esprit qui ne se laisse pas enivrer par la passion, parce qu’il a le sentiment de la présence de Dieu. Sains dans la foi : Leur santé morale devait se montrer dans l’intelligence des objets de la foi qu’un sain enseignement leur avait présentés, car la foi n’est pas ici la réception du témoignage divin dans l’âme, mais les vérités que la parole de Dieu présente à la foi. La santé suppose, comme nous l’avons dit, un heureux équilibre en toutes choses. Le chrétien expérimenté doit avoir soin de ne pas donner dans l’enseignement une place hors de proportion à certaines choses parmi celles qui constituent la foi. Pour ne mentionner que des choses capitales, on pourrait, par exemple, mettre tout l’accent sur la position céleste du chrétien, sans insister sur sa marche et sur sa conduite, ou vice-versa.

Sains dans l’amour. Ce même équilibre moral doit se montrer dans l’amour fraternel. Faire des distinctions ou accorder des préférences à tel membre de la maison de Dieu au préjudice des autres (car il ne s’agit pas ici de l’amour pour Christ qui certes ne souffre pas de mesure), c’est ne pas être sain dans l’amour.

Sains dans la patience. Ici le manque de santé pourrait se trahir par une certaine indifférence dans l’épreuve, — chose commune chez les vieillards — ou par des sens émoussés quant à la prochaine venue du Seigneur.

Tout cela, joint à la gravité et à la sagesse (*) donne une impression de grande pondération à la vie pratique des vieillards et ne pourrait être réalisé sans la sobriété qui doit être à la base de toute leur conduite. Ils deviennent ainsi des hommes d’expérience que l’on consulte et qui contribuent à la santé et au bon ordre de toute la famille de Dieu.

(*) L’expression rendue au v. 2 et au v. 5 par sage ; au v. 6 et au v. 12 par sobre, sobrement (sophronéo), pourrait être traduite par modération et possession de soi-même.

« De même, que les femmes âgées soient, dans toute leur manière d’être, comme il convient à de saintes femmes ».

Elles doivent avoir en toutes choses, dans leur abord, dans leur accueil, dans leur extérieur, une tenue convenable, parure particulière de la femme, mais il faut que cette tenue soit le reflet de leur caractère intérieur de sainteté. Cette recommandation correspond à ce qui nous est dit de la femme chrétienne en 1 Tim. 2:9-10 et 1 Pierre 3:2-5. L’absence de toute influence mondaine doit les caractériser en premier lieu.

Ni médisantes. Elles doivent tenir leur langue en bride, éviter de mal parler du prochain, piège particulièrement dangereux pour leur sexe.

Pas asservies à beaucoup de vin. C’est un danger positif pour les femmes âgées qui ont recours à ce moyen en vue de leur santé qui décline, et qui, n’ayant pas assez veillé sur elles-mêmes, tombent dans cette servitude dont l’Ennemi usera pour leur ruine morale et pour les empêcher d’exercer autour d’elles une influence salutaire. Ce cas est d’autant plus dangereux pour la femme, que sa conscience lui montrant l’impropriété de telles habitudes, elle cherchera à s’en cacher à d’autres et tombera ainsi dans l’hypocrisie.

Il y a une légère différence entre être asservi et être adonné comme cela est dit des anciens et des diacres en 1 Tim. 3:3, 8. Adonné dénote peut-être un penchant dont on ne songe pas à se cacher, bien différent de s’enivrer (Éph. 5:18), qui est une dégradation. En 1 Tim. 3:8, le petit mot « beaucoup », omis pour les anciens au v. 3, est ajouté pour les diacres. Ce petit mot nous apprend que plus les fonctions dans la maison de Dieu sont importantes, plus la responsabilité est grande d’éviter tout obstacle à une saine appréciation de tout ce qui concerne le gouvernement de la maison de Dieu.

Enseignant de bonnes choses, afin qu’elles instruisent les jeunes femmes… Ce sont maintenant les femmes âgées qui ont à enseigner. Elles enseignent dans le seul domaine où la femme puisse le faire : celui de la maison. Elles doivent enseigner de bonnes choses, des choses honorables, mais non point aux hommes. Leur cercle d’action dans la maison est beaucoup plus varié que l’enseignement, car il peut s’adresser à tous, hommes, vieillards, femmes et enfants, infirmes, pauvres, déshérités, mais, quand il s’agit d’enseignement, il est restreint aux femmes. « Je ne permets pas à la femme d’enseigner », dit l’apôtre, « ni d’user d’autorité sur l’homme, mais elle doit demeurer dans le silence » (1 Tim. 2:12). L’enseignement des femmes âgées a pour but d’amener les jeunes

femmes à rendre dans leur vie un témoignage complet à l'enseignement de la Parole. Par ce mot « complet », nous faisons allusion aux sept choses qui sont recommandées aux jeunes femmes. Le nombre sept revient continuellement dans cette épître, et nous nous en sommes déjà expliqués. Il signifie toujours dans la Parole quelque chose de complet, soit en bien, soit en mal, dans le domaine spirituel.

Les jeunes femmes doivent donc être instruites à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants, à être sages, pures, occupées des soins de la maison, bonnes, soumises à leurs propres maris, afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée. L'enseignement aux jeunes femmes recommande en premier lieu l'amour, amour qui s'exerce d'abord dans le cercle restreint de la famille immédiate. Le mari a la première place dans l'affection légitime de la femme. Il peut arriver, dans le ménage chrétien, que l'affection de la femme pour ses enfants prime et parfois supprime celle qu'elle doit à son mari. Le sain enseignement met toute chose à sa place.

À être sages. Ce mot signifie la modération, la retenue, la discrétion, la possession de soi-même. En effet, il pourrait y avoir manque de retenue dans les affections les plus légitimes, et cela pourrait compromettre le caractère selon Dieu des affections de famille. Pures : La pureté est l'accompagnement nécessaire, ou plutôt la conséquence de la retenue, car il s'agit ici des relations de la jeune femme dans son cercle intime. La passion charnelle n'y a pas de place vis-à-vis du mari ; et, vis-à-vis des enfants, une stricte surveillance doit être exercée sur eux pour qu'aucune tendance impure ne soit tolérée.

Occupées des soins de la maison. La maison est, avons-nous dit, le domaine assigné à la femme. Ce domaine est infiniment varié, mais interdit absolument à la femme chrétienne d'empiéter sur le domaine public. Elle perdrait ainsi (et combien, hélas ! la chose est fréquente aujourd'hui) son caractère propre, selon les principes du gouvernement de Dieu. Partout donc où il s'agit de la maison, dans la plus vaste acception de ce terme, la femme y a sa place : soins temporels et spirituels, prière, lecture, exhortation, évangélisation, enseignement même s'il ne sort pas de ses limites, ordre matériel et moral, bienfaisance, souci des vieillards, des enfants, des malades, et combien d'autres choses encore, tout cela est du domaine de la femme. Dans notre passage, il s'agit avant tout, pour la jeune femme, des soins de sa propre maison. Son cercle s'élargira avec l'âge, de même que le cercle du jeune homme. Nous en avons un exemple dans les saintes femmes qui suivaient le Seigneur et l'assistaient de leurs biens (Luc 8:1-3). Les « soins de la maison » sont ici les soins matériels, et nous venons de voir qu'ils ne priment pas tous les autres ; mais, au point de vue chrétien, ils sont bien loin d'être indifférents. L'ordre dans la maison de Dieu ne comporte pas le désordre dans la maison de ses enfants. Il y a une règle selon Dieu à laquelle

sous la direction de la femme, enfants et serviteurs doivent se soumettre ; il y a à maintenir, à distribuer, à réparer les vêtements, à pourvoir à la nourriture de tous et aux divers besoins de ce diminutif de la maison de Dieu. En toutes ces choses, la femme vertueuse des Proverbes nous est donnée comme exemple (Prov. 31:10-31).

Bonnes. La bonté, faite de compassion, de dévouement aux autres, de pensées secourables est citée ici comme correctif de l'égoïsme que pourrait engendrer le soin de sa propre maison. La bonté, en effet, s'adresse indistinctement à tous et s'ingénie à les soulager.

Soumises à leurs propres maris. La soumission vient en dernier lieu comme couronnement des qualités de la jeune femme. Ce bel équilibre en toutes choses ne peut subsister sans le renoncement à soi-même et la dépendance de l'autorité à laquelle la femme est soumise de la part de Dieu. C'est, pour ainsi dire, par l'intermédiaire du mari qui est le chef de la femme, la soumission à Dieu auquel il est soumis lui-même. Toutes ces choses réunies empêchent la femme de donner la prépondérance à l'une d'entre elles au détriment de la vie chrétienne, comme dans le cas de Marthe qui était « distraite par beaucoup de soins dans la maison » et qui négligeait ainsi la communion avec le Seigneur et avec sa parole, en un mot, c'est ce qui donne à la femme la force de maintenir l'équilibre dans toutes les parties de son témoignage.

Afin que la parole de Dieu ne soit pas blasphémée. Tout cet ordre, même matériel, fait partie, comme on le voit ici, du témoignage chrétien. Le monde qui en est le spectateur ne trouve pas, dans le désordre de la maison chrétienne, une occasion de blasphémer la parole de Dieu en rendant celle-ci responsable du mal. L'autorité de cette Parole ne peut être mise en doute quand on en constate les fruits. Ainsi nous voyons constamment reparaître dans ce chapitre cette grande vérité que la saine doctrine est à la base de toute la pratique de la vie chrétienne.

Exhorte de même les jeunes hommes à être sobres. L'exhortation aux jeunes hommes n'est pas du tout le fait des femmes âgées, mais est confiée à Tite. La seule chose, recommandée aux jeunes hommes (en contraste avec la septuple recommandation aux jeunes femmes) est la sobriété, c'est-à-dire la modération et la libre possession d'eux-mêmes (voyez la note au v. 2) , parce que, comme nous allons le voir, ils avaient pour toutes choses un modèle en Tite et dans sa conduite au milieu d'eux. C'est pourquoi il est dit de lui : Te montrant toi-même en toutes choses un modèle de bonnes œuvres. Il fallait que rien ne manquât, et c'était beaucoup dire, à la vie pratique du délégué de Paul. Nous nous sommes déjà étendus sur ce que « les bonnes oeuvres » signifient. Elles sont la

manifestation extérieure de la foi et de l'amour, comme nous le voyons en 1 Thess. 1:3. L'exhortation de Tite, jeune lui-même, aux jeunes gens, devait être accompagnée de l'exemple donné par lui, sans lequel elle aurait été nulle. Mais, outre cet exemple, il était appelé à enseigner :

Faisant preuve dans l'enseignement, de pureté de doctrine, de gravité, de parole saine qu'on ne peut condamner, afin que celui qui s'oppose ait honte, n'ayant rien de mauvais à dire de nous.

L'enseignement de Tite devait avoir trois caractères : 1° La pureté de la doctrine. Il est important que la doctrine ne soit pas mélangée d'éléments douteux ou étrangers, dont la mauvaise qualité pourrait porter les auditeurs soit à en rejeter les parties saines, soit à recevoir le tout sans discernement et à devenir eux-mêmes les propagateurs de l'erreur. Ce dernier danger est d'autant plus grave que l'autorité de celui qui enseigne est moins contestée. 2° L'enseignement doit être grave. Cette qualité manque souvent aujourd'hui dans la prédication où, pour attirer l'attention, on cherche à produire de l'effet, à parler à l'imagination, à éveiller la curiosité. De telles pratiques, paroles légères ou déplacées, détruisent l'effet salutaire de la vérité, lui ôtent son caractère divin, disqualifient enfin celui qui s'en sert et qui perd ainsi le droit d'être un « oracle de Dieu » pour les auditeurs. 3° Parole saine qu'on ne peut condamner. Celui qui enseigne rencontrera toujours, et fréquemment dans les rangs de frères en vue, des adversaires qui épient ses paroles pour les accuser d'être contraires à la saine doctrine. Le « docteur » ne doit pas donner occasion à l'opposition. Telle parole, mal pondérée et pas suffisamment étayée, provient souvent du désir de présenter des nouveautés qui mettent en relief celui qui parle. Elle devient, au contraire, une arme dans la main des malintentionnés pour combattre et compromettre celui qui enseigne. Si sa parole est « saine », elle porte sa vertu avec elle ; on ne condamne pas un remède qui apporte la santé à ceux que le prennent. Celui qui attaque nos discours est alors obligé de se retirer avec honte, sans avoir trouvé un prétexte plausible à son opposition.

« Exhorte les esclaves à être soumis à leurs propres maîtres, à leur complaire en toutes choses, n'étant pas contredisants ; ne détournant rien, mais montrant toute bonne fidélité, afin qu'ils ornent en toutes choses l'enseignement qui est de notre Dieu Sauveur » (v. 9-10).

Outre les jeunes hommes, Tite avait encore à exhorter les esclaves. Il ne lui était pas ordonné d'exhorter les vieillards et les femmes âgées. Remarquons combien la Parole observe les convenances dans les moindres détails. La conduite des esclaves avait pour but d'orner en toutes choses l'enseignement de notre Dieu Sauveur. Celui qui a conscience d'avoir été sauvé (et à quel prix !) par Dieu lui-

même, celui qui connaît un tel Dieu, n'a qu'un désir, c'est d'être enseigné par Lui et de porter des fruits qui soient en rapport avec la doctrine reçue. Il fallait qu'on pût dire, en voyant la conduite de ces esclaves : Ils servent d'illustration à ce qu'ils ont appris de leur excellent Maître ; on voit à leur conduite quelle école ils ont fréquentée ; en toutes choses, ils font honneur à cet enseignement. La « doctrine du Dieu Sauveur », reçue dans le coeur, a, pour les esclaves, quatre résultats :

1° La soumission à leurs propres maîtres. Il y a quelque différence entre la soumission et l'obéissance, et il est important de ne pas l'oublier quand il s'agit des autorités. L'obéissance est en rapport avec des ordres donnés ; elle est attribuée aussi bien aux enfants qu'aux esclaves. La soumission est plutôt l'acceptation d'une autorité supérieure sous laquelle on est tenu de se courber. C'est, d'une manière exclusive, l'attitude recommandée à la femme, tandis que l'esclave unit l'obéissance à la soumission.

2° À leur complaire en toutes choses. À l'école du Dieu Sauveur on apprend à ne pas se complaire à soi-même. Le Seigneur n'a-t-il pas suivi personnellement le même chemin vis-à-vis de son Dieu ? L'esclave doit toujours être en éveil pour découvrir les choses par lesquelles il peut plaire à son maître.

3° N'étant pas contredisants. Ce serait quitter sa position subordonnée que de chercher à faire valoir son opinion et de l'opposer à la pensée ou aux ordres d'un maître qui a pouvoir sur son serviteur.

4° Ne détournant rien. Ce danger est lié à la condition servile qui est accompagnée d'une certaine contrainte et de certaines restrictions, souvent injustifiées, et dont la condition de fils est exempte. On voit, dans le cas d'Onésime (Philém. 18) cette infidélité chez un esclave inconverti, abusant de la confiance de son maître. L'esclave chrétien avait, au contraire, à montrer toute bonne fidélité, une fidélité scrupuleuse dans ce qui lui était confié.

Remarquons ici combien de fois Dieu nous est présenté dans cette épître comme le Dieu Sauveur. Le chap. 1:4 nous a déjà présenté « le commandement de notre Dieu Sauveur », et dans le même verset nous lisons : « le Christ Jésus notre Sauveur ». Dans le verset que nous venons de considérer (2:10), « l'enseignement est de notre Dieu Sauveur ». Le v. 13 de ce même chapitre nous parle de « l'apparition… de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ » . Au chap. 3:4, « la bonté et la philanthropie de notre Dieu Sauveur sont apparues » pour

nous sauver. Enfin, au v. 6 de ce même chapitre, « l’Esprit Saint est répandu… sur nous par Jésus Christ, notre Sauveur ».

C’est ainsi que, dans l’oeuvre du salut, Jésus Christ n’est jamais séparé de Dieu lui-même et reste toujours en union divine et parfaite avec lui. Dieu commande, enseigne, apparaîtra comme grand Dieu dans la personne de Christ. C’est dans cette même personne que son amour est apparu et qu’il nous a sauvés. Nous attendons encore de voir apparaître sa gloire dans cette même personne. En attendant, nous possédons l’Esprit Saint, répandu sur nous par ce même Jésus Christ, notre Sauveur. En un mot, le salut acquis, l’Esprit donné, la gloire future, tout cela dépend du Christ Sauveur, image du Dieu invisible, notre Sauveur. Et, en attendant cette gloire, la grâce nous enseigne (v. 11).

La différence entre l’épître à Tite et les deux épîtres à Timothée est très remarquable sous beaucoup de rapports dont je ne veux relever que le suivant. La première épître à Timothée nous parle plutôt du Dieu Créateur et Conservateur ; la seconde qui nous présente la ruine de la maison de Dieu et le chemin du fidèle au milieu de ses décombres, insiste tout particulièrement sur la seigneurie de Christ. Le Seigneur, tel est le titre dominant que Jésus Christ prend dans cette seconde épître. (1:2, 8, 16, 18 ; 2:7, 14, 19, 22, 24 ; 3:11 ; 4:8, 14, 17, 18, 22). La méconnaissance des droits absolus du Seigneur sur nous est, en effet, ce qui caractérise les hommes aux derniers jours. Parlant de cette même période, l’apôtre Pierre dit : « Reniant le Maître qui les a achetés » (2 Pierre 2:1). Or nous, chrétiens, qui traversons les temps de la fin, nous sommes appelés à proclamer la soumission à cette autorité. Elle ne peut être prouvée autrement que par la soumission absolue à Sa Parole. Il est remarquable que, dans l’épître à Tite, où le chrétien nous est montré comme placé à chaque pas sous l’enseignement de cette Parole et en réalise l’autorité sur lui, le nom de Seigneur ne se présente pas une seule fois.

Nous arrivons maintenant au second grand sujet de l’épître. Nous l’avons signalé dans notre Introduction en le définissant ainsi : « L’enseignement de la grâce quant à notre marche et à notre conduite dans ce monde ».

« Car la grâce de Dieu qui apporte le salut est apparue à tous les hommes, nous enseignant que, reniant l’impiété et les convoitises mondaines, nous vivions dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement, attendant la bienheureuse espérance, et l’apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ, qui s’est donné lui-même pour nous, afin qu’il nous rachetât de toute iniquité et qu’il purifiât pour lui-même un peuple acquis, zélé pour les bonnes oeuvres » (v. 11-14).

Nous trouvons dans ce merveilleux passage :

1° Ce qu'est la grâce. 2° Ce qu'elle apporte. 3° À qui elle s'adresse. 4° Ce qu'elle enseigne.

En rapport avec tout le contenu de cette épître, c'est sur ce dernier point, sur l'enseignement (*) de la grâce que ce passage insiste tout particulièrement. Il est du reste d'une telle richesse, qu'il nous sera difficile, non de l'épuiser, car la Parole est inépuisable, mais même d'en présenter les grandes lignes, sans nous exposer à d'importantes omissions. Bornons-nous donc à présenter humblement ce que l'Esprit de Dieu apporte à nos coeurs quant aux paroles que nous venons de citer.

(*) Le mot employé ici pour « enseigner » (paideuo au lieu de didasko et didaskalia « enseignement ou doctrine » que l'on rencontre partout dans le reste de l'épître), nous paraît signifier plutôt un enseignement pratique et non doctrinal, tel qu'il est donné aux enfants : question de bonne tenue, de bonnes manières, d'obéissance et de respect dus aux parents, d'assiduité à l'étude, en vue d'un résultat à venir.

La mention du Dieu Sauveur (v. 10) , si remarquable dans cette épître, amène nécessairement avec elle la mention de la grâce et lui donne la première place.

La grâce n'est pas la bonté de Dieu, ni même son amour ; elle est cet amour, s'abaissant jusqu'à des pécheurs perdus pour les sauver. La grâce est ici une personne (comme en Jean 1, la Parole faite chair), une personne pleine de grâce. Elle n'est ni un principe, ni une abstraction ; elle est le Dieu Sauveur dans la personne d'un homme, apparaissant de telle manière que tout homme a pu la voir et la recevoir. Elle n'est pas apparue pour exiger quelque chose de l'homme, mais pour lui apporter une chose inestimable, le salut ! Ce qui donne à la grâce cette valeur, c'est qu'elle est la grâce de Dieu. Elle est donc souveraine et parfaite ; une grâce inférieure à celle de Dieu, ne pouvant être qu'imparfaite et temporaire. La grâce de Dieu est éternelle comme Lui. La grâce de Dieu apporte le salut. Elle ne demande ni n'exige rien de l'homme pour le sauver, comme fait la loi ; elle lui apporte, sans rien lui demander en échange. Et que lui apporte-t-elle ? Le salut.

Avant de considérer ce qu'est le salut, ce « grand salut », notons que ce passage nous parle de deux apparitions : D'abord de l'apparition de la grâce, descendue ici-bas pour apporter le salut ; ensuite de l'apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ. La première apparition nous apporte le salut en grâce, la seconde le salut en gloire. Le salut en grâce a été parfaitement accompli dans le passé, le salut en gloire le sera parfaitement dans un avenir si prochain qu'il est déjà comme présent pour la foi (Phil. 3:20-21).

Le caractère de la grâce est absolu. Il n'est pas dit qu'elle apportera, ni même qu'elle a apporté, mais qu'elle apporte. Cela fait du salut, parfaitement accompli, une chose actuelle, immuable, qui ne peut être changée ni révoquée. Mais de plus, elle est apparue à tous les hommes. Sa portée est universelle et personne n'en est exclu.

Cette gratuité du salut contredit toutes les pensées de l'homme depuis la chute. Jamais son orgueil ne voudra accepter que le don de Dieu ne lui coûte rien. Il acceptera facilement un Dieu Sauveur qui lui commanderait de conquérir le salut, ou lui offrirait son aide pour l'obtenir, ou enfin lui enseignerait les divers moyens de l'acquérir. Il comprendra un salut, résultat de son zèle pour les bonnes oeuvres, mais jamais un salut entièrement gratuit. L'homme voudrait offrir quelque chose, ne fût-ce que très peu, afin de l'obtenir et de pouvoir s'en vanter ensuite. En effet, où est l'homme qui, ayant acheté à bas prix quelque chose de très précieux, ne s'en vante ?

Mais revenons au salut lui-même. Nous l'avons dit, c'est une chose immense dont nous ne pouvons prendre la mesure ici-bas : il nous faudra l'éternité bienheureuse pour en parcourir l'étendue.

Pour le croyant, le salut n'est pas seulement le pardon des péchés qu'il a commis. Dans leur immense majorité, les chrétiens s'arrêtent à cette vérité première et passent leur vie sans avoir connu la véritable délivrance. Cette dernière est, non pas le pardon des péchés, mais l'absolue délivrance du péché, de la racine même qui est en nous, qui s'appelle aussi la chair et le vieil homme, et qui porte tous ces mauvais fruits : les péchés. Cette délivrance est opérée en ce que Christ, ayant été fait péché à notre place, notre vieille nature, « le péché dans la chair » a été condamnée et crucifiée dans sa personne. Nous pouvons donc désormais nous tenir pour morts au péché et « il n'y a maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont dans le Christ Jésus ». Et de ce fait, toutes les conséquences du péché : l'esclavage de Satan, la mort et le jugement, ont été réduits à néant pour toujours !

Mais, quelque grande que soit cette délivrance, le salut est encore bien plus que cela. Il n’est pas seulement la délivrance du péché et de toutes ses conséquences passées, présentes et futures ; il est l’introduction actuelle du croyant dans la présence de Dieu, sa réception, selon l’entière acceptation de Christ, en vertu de son oeuvre, par Dieu lui-même — acceptation publiquement déclarée en ce que Dieu a ressuscité Jésus d’entre les morts et l’a fait asseoir à sa droite. Les résultats de cette introduction du croyant devant Dieu nous sont décrits dans des passages tels que Jean 20:17 ; Rom. 5:1-2 ; Éph. 1:2-6, etc.

Enfin le salut est l’introduction encore future dans la jouissance parfaite et ininterrompue de toutes les choses que nous ne possédons encore qu’en espérance et qui vont être manifestées dans la gloire (Phil. 3:20-21).

Tel est le salut que la grâce nous apporte. N’avons-nous pas raison de dire qu’il est sans limites ?

Nous enseignant (*). La grâce a commencé par apporter le salut à tous les hommes ; elle nous enseigne ensuite. Le croyant se trouve désormais, non pas comme Israël sous l’enseignement de la loi, mais sous celui de la grâce. La grâce étant apparue en Christ a remplacé le premier conducteur ou instituteur qui est mis de côté (Gal. 3:24). Ce nouvel instituteur n’est en aucune manière donné au monde. Il faut d’abord que les hommes soient sauvés par la foi et ce n’est qu’alors qu’ils peuvent être enseignés. Ceux qui ont été sauvés forment désormais une nouvelle famille qui a besoin d’éducation. La grâce s’en charge ; aussi nous trouvons ici ce petit mot : nous enseignant, qui est de toute importance. Dieu n’enseigne pas le monde, mais les justes. Sans doute il « enseigne le chemin aux pécheurs » (Ps. 25:8), c’est-à-dire à ceux qui, reconnaissant leurs transgressions font appel à sa grâce et à son pardon. Lorsque, dans cette qualité, ils s’approchent de Dieu et mettent leur confiance en Lui, il les compte parmi les « débonnaires » (v. 9 du même Psaume).

(*) Voyez la note précedente

Jamais il ne pourra exister un terrain d’entente entre le péché et la grâce, car ils sont entièrement opposés l’un à l’autre. La grâce n’améliore pas le pécheur, elle

le sauve. Le péché sépare l'homme de Dieu, la grâce l'amène à Dieu. Le péché asservit l'homme à Satan, la grâce le libère de cet esclavage. Le péché produit la mort, la grâce donne la vie éternelle. Le péché conduit l'homme au jugement, la grâce lui apporte la justice. Le péché a pour conséquence la condamnation, la grâce ôte cette dernière pour toujours.

Voyons maintenant en quoi consiste l'enseignement de la grâce :

Elle nous enseigne quant au passé, quant au présent, quant à l'avenir : quant au passé, à renier l'impiété et les convoitises mondaines ; quant au présent, à vivre dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement ; quant à l'avenir à attendre la bienheureuse espérance.

Cet enseignement de la grâce est, comme on le voit, entièrement pratique, ce qui, du reste, caractérise toute la « doctrine ou enseignement » de cette épître. Il y a des enseignements qui placent devant nous notre position céleste et les richesses insondables de Christ, sujets si souvent appelés « la foi », mais nous trouvons ici ce que la grâce nous enseigne quant à notre conduite ici-bas.

Considérons de plus près les trois objets de cet enseignement :

1° Reniant l'impiété et les convoitises mondaines. Renier, c'est déclarer ne plus connaître une personne ou un objet que l'on connaissait autrefois. Pierre reniant Jésus en est un exemple. Pratiquement, le chrétien, instruit par la grâce, a rompu avec ces choses du passé, avec le mépris qu'il montrait envers Christ et l'indifférence au sujet de ses relations avec Dieu. L'impiété est sans Dieu dans ce monde ; les convoitises — celle des yeux, celle de la chair, et l'orgueil de la vie — appartiennent au monde et non à la nouvelle nature. La croix de Christ, aussi bien que la gloire de Christ, sont incompatibles avec ces choses. Or toute la marche chrétienne, enseignée par la grâce, se trouve comprise entre le point de départ du croyant — la croix, et son point d'arrivée — la gloire. Cette marche est désormais étrangère à tout ce qui avait caractérisé notre conduite loin de Dieu.

2° Nous vivions dans le présent siècle sobrement, et justement, et pieusement.

Dans le présent siècle. Nous avons été « retirés du présent siècle mauvais » par le fait que Christ est « mort pour nos péchés » (Gal. 1:4). Nous n'appartenons donc plus au monde, car nous sommes du ciel, une nouvelle création. Les choses

vieilles sont passées, mais comme chrétiens nous sommes toujours en danger de nous conformer au présent siècle (Rom. 12:2) , même, hélas ! de l’aimer et d’abandonner ainsi, comme Démas, le témoignage de Christ (2 Tim. 4:10). Cela ne veut pas dire que nous n’ayons pas à « vivre dans le présent siècle » , mais, tout lien moral avec le monde étant rompu, nous y sommes laissés pour montrer, par notre conduite comme rachetés, que nous avons désormais de tout autres principes de marche et de conduite que lui.

Sobrement, justement et pieusement : Sobrement quant à nous-mêmes, justement quant à notre prochain, pieusement quant à Dieu. C’est ce qui doit caractériser toute notre vie, en tant qu’elle se déroule dans le présent siècle, jusqu’à ce qu’elle ait son plein épanouissement dans le siècle à venir.

Les trois choses que la grâce nous enseigne ici, caractérisent au fond la vie pratique de toutes les classes de croyants dont cette épître nous entretient. Sobrement. La sobriété ou sagesse, la modération en toutes choses, la retenue et la possession de soi-même, caractérisent, rien que dans notre chapitre, les vieillards, les femmes âgées, les jeunes femmes, les jeunes hommes (v. 2, 5, 6) ; en un mot tous ceux qui forment l’ensemble de la maison de Dieu. Justement : Si la justice pratique consiste d’abord à ne pas laisser le péché s’introduire dans nos coeurs et dans nos voies, en un mot, si elle nous rend impitoyables à l’égard de nous-mêmes, nous devons aussi rendre par elle à chacun ce qui lui est dû. La justice doit régler nos rapports, soit avec nos frères, soit avec le monde, et c’est ici, je pense, la signification essentielle du mot « justement ». Il en est de même en tout point dans cette épître. Le soin des autres, absent de tout égoïsme, l’honneur rendu à chacun, est ce qui garantit l’ordre dans toutes les relations des membres de la maison de Dieu entre eux.

Pieusement. Nous avons déjà vu, au premier verset de cette épître ce qu’est la piété, et comment elle est inséparable de la connaissance de la vérité. Ici la piété est le plus élevé de ces trois points. Vivre pieusement, c’est maintenir les relations habituelles de notre âme avec Dieu, dans l’amour, la déférence, l’obéissance, la crainte de Lui déplaire. Ces choses ont de tout temps caractérisé les fidèles. Combien de fois la piété n’est-elle pas recommandée dans les épîtres à Timothée ; combien de fois les avantages et les bénédictions qui s’y rattachent n’y sont-ils pas mis en lumière ! (Voyez 1 Tim. 2:2 ; 3:16 ; 4:7, 8 ; 5:4 ; 6:3, 5, 6, 11 ; 2 Tim. 3:5, 12).

3° Attendant la bienheureuse espérance et l’apparition de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ. Cela aussi fait partie de l’enseignement de la grâce. Elle nous apprend à attendre la venue du Seigneur pour nous enlever auprès de Lui. Comment ne pas appeler bienheureuse cette espérance ? Elle est

sans aucun mélange de crainte ni d'appréhension ; aucun nuage ne la traverse ; elle est pour le racheté le triomphe et le couronnement de la grâce. Mais cette espérance ne se sépare pas de l'apparition de la gloire, pour celui qui est enseigné par la grâce. Toutes deux, quoique séparées comme deux actes, quant à leur époque, appartiennent à un même événement, la Venue, mais l'une est la venue du Seigneur en grâce, l'autre sa venue en gloire ; l'une sa venue pour les saints, l'autre sa venue avec les saints ; l'une sa venue visible aux yeux des rachetés, l'autre sa venue visible aux yeux du monde ; l'une sa venue pour la bénédiction ineffable des siens, l'autre sa venue pour le jugement sans miséricorde du monde ; l'une sa venue pour nous introduire dans les demeures célestes, l'autre sa venue pour établir sur la terre son règne de justice et de paix ; l'une sa venue pour nous prendre auprès de Lui, l'autre pour nous manifester dans la même gloire que Lui.

L'apparition est celle « de la gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ » Notre grand Dieu ! De quelle dignité suprême, de quelle majesté Jésus sera revêtu, lors de son apparition !

Le monde se lamentera et se frappera la poitrine en le voyant venir avec les nuées, mais nos coeurs seront remplis d'une joie ineffable, car nous dirons : Ce grand Dieu est notre Dieu, ce grand Dieu est notre Sauveur Jésus Christ ! (*)

(*) Notez qu'il y a sept sujets dans l'enseignement de la grâce. C'est la plénitude de l'enseignement pour la vie pratique et la conduite des rachetés dans ce monde.

Dès qu'il a prononcé ce nom de Sauveur, l'apôtre se trouve transporté en présence des souffrances de Christ et considère le but pratique de l'oeuvre qu'il a accomplie :

Qui s'est donné lui-même pour nous, afin qu'il nous rachetât de toute iniquité et qu'il purifiât pour lui-même un peuple acquis, zélé pour les bonnes oeuvres

« Il s'est donné lui-même pour nous ! » Voilà bien ce qu'est notre Sauveur et où l'a conduit son amour ! Il n'est pas seulement vrai que Dieu a donné son Fils unique, qu'il l'a livré pour nous tous, mais Jésus s'est donné, donné tout entier, donné Lui-même, pour nous. Sa mort et ses souffrances ont encore d'autres buts, comme nous allons le voir ; mais ici, c'est nous qui sommes le but. Merveilleux amour, pour celui qui a sondé devant Dieu la profondeur de sa dégradation !

C’est l’histoire du trésor et de la perle de grand prix (Matth. 13). Jésus a estimé que nous acquérir valait sa propre vie ; aussi nous a-t-il vus, non pas selon ce que nous étions, mais selon les perfections dont son amour voulait nous revêtir.

Énumérons quelques autres passages sur le but de son sacrifice :

1° Gal. 2:20. « Le Fils de Dieu qui m’a aimé et qui s’est livré lui-même pour moi ».

Ce passage est peut-être, avec celui de Tite 2:14, l’un des plus précieux pour nos coeurs : Il s’est livré pour acquérir qui ? Moi, un individu. J’aurais été seul au monde qu’il se serait dévoué jusqu’à subir la mort pour moi seul ! En Tite 2, c’est pour nous, l’ensemble de ses rachetés. Il veut avoir ici-bas un peuple qui soit à Lui. Romains 5:8 montre qu’il est mort pour nous, lorsque nous étions encore pécheurs. Comme ce fait exalte la grandeur de son amour ! Quand nous n’étions pas autre chose que pécheurs, il voyait en nous les résultats de l’oeuvre qu’il allait accomplir. Il nous considérait à la lumière de la rédemption, mais son amour a trouvé, dans le péché même, un motif de donner toute sa mesure.

2° 1 Cor. 15:3. « Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures ». Ce mot résume tout l’Évangile Tel est le premier grand objet de la mort de Christ. Pour nous posséder, il lui fallait régler la question de nos péchés.

3° Gal. 3:13. Il est mort pour nous « racheter de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous ». Pouvons-nous concevoir le Saint et le Juste s’identifiant à un tel point, dans son amour, avec des êtres maudits ?

4° Gal. 1:4. « Il s’est donné lui-même pour nos péchés, en sorte qu’il nous retirât du présent siècle mauvais ». Les chrétiens, je le demande, ont-ils suffisamment conscience que le but de Christ en mourant pour expier nos péchés était de nous séparer du monde, et réalisent-ils ce but dans toute leur conduite ?

5° Jean 11:52. « Jésus allait mourir… non pas seulement pour la nation, mais aussi pour rassembler en un les enfants de Dieu dispersés ». Voici un autre but de sa mort. Il voulait rassembler les siens dans l’unité de la famille de Dieu ici-bas. Nous disons « la famille » parce que Jean ne parle pas de l’Église à laquelle ce passage peut, du reste, tout aussi bien s’appliquer. Ici, nous le remarquons

encore : les chrétiens n'apprécient pas davantage le but de Christ en mourant, qu'ils n'apprécient son but au premier chapitre des Galates.

6° 1 Pierre 3:18. « Car Christ a souffert une fois pour les péchés… afin qu'il nous amenât à Dieu ». Résultat immense de son sacrifice ! « Je vous ai portés sur des ailes d'aigle, dit l'Éternel, et vous ai amenés à moi ». Et encore : « Nul ne vient au Père que par moi » (Ex. 19:4, Jean 14:6).

7° 2 Cor. 5:15. « Il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour Celui qui pour eux est mort et a été ressuscité ». L'appréciation de la mort de Christ détruit en nous l'égoïsme qui fait toujours de l'homme son propre centre, l'objet pour lequel il agit et auquel il rapporte tout. Toutes les choses dont parlent les n° 3 à 7 ne pourront être réalisées que si nous avons continuellement devant les yeux la mort et les souffrances de Celui qui s'est donné Lui-même pour nous.

8° Éph. 5:25-27. « Le Christ a aimé l'Assemblée et s'est livré lui-même pour elle ». Il a accompli ce sacrifice d'amour, afin d'acquérir son Épouse, l'objet le plus cher à son coeur ; et après l'avoir acquise, il la purifie pendant le voyage du désert, afin qu'elle soit digne de Lui, à son entrée dans la gloire. Les chrétiens songent-ils à aimer, non pas leurs misérables sectes, mais l'Église l'Assemblée, parce que Christ l'aime ?

Revenons maintenant à notre passage.

En se donnant lui-même pour nous, le Sauveur avait trois buts :

Le premier, de nous racheter de toute iniquité ; résultat qui nous est acquis pour toujours, par la Rédemption, tandis que l'oeuvre de la purification journalière, destinée à rétablir avec Dieu la communion perdue, se répète tout le long de notre marche ici-bas : « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité ».

Le second but est de purifier pour lui-même un peuple acquis. L'acquisition de ce peuple a eu lieu par Son sacrifice, la purification dont il est question ici a lieu une fois pour toutes par Sa parole, mais ce peuple acquis, pour lequel il s'est donné

Lui-même, il le veut pour Lui-même, tel que son oeuvre l'a fait et tel que sa sainteté le désire. Toute cette oeuvre a lieu en vue de former ici-bas, comme ce passage nous le montre, une famille, un peuple pour Dieu, une Épouse pour Christ.

Son troisième but est que ce peuple acquis soit zélé pour les bonnes oeuvres. Nous avons déjà traité le sujet des bonnes oeuvres et nous aurons encore l'occasion d'y revenir, mais ce qui ressort de ce passage, c'est que l'intention du Seigneur dans la Rédemption est de voir du zèle, de l'activité, dans la vie pratique de ses bien-aimés. Notre zèle a-t-il répondu au désir de son coeur, et le Seigneur n'est-il pas plutôt obligé de nous dire, comme à Laodicée : « Aie du zèle et repens-toi »

« Annonce ces choses, exhorte et reprends, avec toute autorité de commander. Que personne ne te méprise » (v. 15).

Nous trouvons dans ce dernier verset de notre chapitre, le résumé du ministère de Tite. Il avait à annoncer ces choses (cf. 2:1) , à exhorter, (cf. 2:6) , à reprendre (cf. 1:13). L'autorité de commander devait caractériser son ministère au milieu de cette race de Crétois, méchants, menteurs et paresseux. Il y a des cas où un acte d'autorité selon Dieu, fait par ceux que le Seigneur a désignés pour maintenir l'ordre dans sa maison, est seul capable d'endiguer le torrent du mal. Cela ne veut pas dire que « commander » soit la chose principale. La douceur, la grâce, le support, l'amour gagnent les coeurs, l'acte d'autorité réprime le mal. Le Seigneur lui-même parlait avec autorité aux vagues révoltées de la mer, commandait avec autorité aux esprits immondes, mais ce n'était pas le côté essentiel de son activité, et pas davantage celui du ministère de Tite, délégué de l'apôtre. Je suis doux et humble de coeur, dit le Seigneur. Son caractère, comme vrai serviteur, n'est pas seulement de « dessécher la mer par sa réprimande », mais de « soutenir par une parole celui qui est las » (És. 50:2, 4). Quant au cas de Tite, il était non seulement spécial à cause du milieu dans lequel il était appelé à agir, mais à cause de son âge. Comme Timothée, il était probablement jeune encore, et comme tel, il était important qu'il se conduisît de manière à ne pas être exposé au mépris, lequel aurait rejailli sur la parole de Dieu qui lui était confiée. C'est pourquoi l'apôtre ajoute : Que personne ne te méprise (Cf. 1 Tim. 4:12).

4 - CHAPITRE 3

« Rappelle-leur d’être soumis aux principautés et aux autorités, d’être obéissants, d’être prêts à toute bonne oeuvre, de n’injurier personne, de n’être pas querelleurs, mais modérés, montrant toute douceur envers tous les hommes » (v. 1-2).

Rappelle-leur d’être soumis aux principautés et aux autorités. Les « principautés et les autorités » sont souvent mentionnées dans les épîtres. En Éph. 1:21, nous voyons le Seigneur ressuscité, assis à la droite de Dieu » au-dessus de toute principauté et autorité, et puissance, et domination », quelles qu’elles soient, dans le siècle présent et dans le siècle à venir.

Ces principautés et ces autorités se divisent en trois classes, comme faisant partie des êtres célestes, terrestres et infernaux de Phil. 2:10.

Éph. 3:10 nous parle des principautés et autorités célestes.

Éph. 6:12 des principautés et autorités sataniques.

Col. 1:16 des principautés et autorités célestes et terrestres instituées de Dieu.

Col. 2:10 des principautés et autorités célestes.

Col. 2:15 des principautés et autorités sataniques.

Notre passage enfin des principautés et autorités terrestres. Il arrivera un jour où toutes ces puissances ploieront le genou devant Lui, comme faisant partie de tous les êtres qui appartiennent à la sphère céleste, ou terrestre ou infernale.

Résumons en quelques mots tous les passages que nous venons de citer. Il y a des principautés et autorités ou des hiérarchies célestes et terrestres par lesquelles Dieu exerce son gouvernement. Elles ont toutes été créées par Christ. Il est et restera éternellement au-dessus de toutes. Une partie des principautés et autorités célestes est tombée sous la puissance de Satan lors de sa révolte

contre Dieu. Il la dirige. En outre, comme prince de ce monde, il se sert des principautés terrestres pour faire la guerre à Christ. Les autorités célestes ou angéliques qui ne sont pas tombées et que Dieu a maintenues dans leur pureté primitive, sont à l'abri de ses entreprises, mais le Seigneur se sert même des autorités sataniques et de Satan lui-même pour accomplir Ses propres desseins ; ainsi dans le cas de Job. De la même manière le Seigneur garde la haute main sur toutes les décisions des principautés et autorités terrestres qu'Il a instituées, et s'en sert, comme Il le fait de Satan, pour l'accomplissement de Sa volonté. Déjà maintenant Satan et les puissances sataniques dans les lieux célestes ont été vaincus et dépouillés à la croix, et le chrétien peut considérer le Diable comme un ennemi qui n'a plus pouvoir sur lui et auquel il n'a qu'à résister pour qu'il s'enfuie. Le temps est encore à venir, quoique très proche, où Satan sera chassé des lieux célestes et précipité sur la terre (Apoc. 12:9). Enfin le Dieu de paix le brisera sous nos pieds.

Dans notre passage (3:1), les principautés et autorités sont les puissances auxquelles le Seigneur a confié le gouvernement sur la terre. Elles sont tombées sous le pouvoir de Satan qui s'en sert pour faire la guerre à Christ, mais le chrétien est appelé à les reconnaître comme établies de Dieu dans leur caractère primitif, car c'est par elles que le Seigneur, dans son gouvernement, retient encore le plein développement du mal (2 Thess. 2:6). Quelque mauvais que soit leur caractère, quelque asservies qu'elles soient à Satan, le chrétien voit Dieu dans l'autorité et se soumet aux principautés et puissances terrestres comme provenant de Dieu, alors même que leur exercice serait entre les mains les plus abjectes et les plus hostiles.

Dans ces versets 1 à 2, Tite avait à rappeler diverses choses aux chrétiens de la Crète. Elles étaient au nombre de sept ; de même aussi, au vers. 3, les choses qui les caractérisaient avant leur conversion avaient un nombre égal. Le nombre sept, comme nous l'avons déjà remarqué, indique la plénitude spirituelle, soit en bien, soit en mal.

1° La première chose que Tite devait leur rappeler était la soumission aux autorités instituées par Dieu dans ce monde. La soumission est mentionnée plusieurs fois dans cette épître, et très souvent ailleurs. La soumission à l'autorité consiste à ne pas nous soustraire à son joug et à reconnaître ses droits sur nous, comme lui étant donnés de Dieu. C'est ainsi que le Seigneur dit à Pilate : « Tu n'aurais aucun pouvoir contre moi, s'il ne t'était donné de Dieu ». Il accepte d'être livré au magistrat et au pouvoir du gouverneur. Aux chap. 4 et 5 des Actes, ses disciples suivent le même chemin que lui. Ils rendent témoignage, devant les principaux, de leur foi au Seigneur Jésus, mais ne protestent pas contre l'autorité qui les a injustement saisis. — Que l'autorité soit juste ou injuste, nous devons

toujours garder, vis-à-vis d’elle, le même caractère. Avant toutes choses, nous devons être soumis à Celui qui est élevé à la droite de Dieu et auquel anges, autorités et puissances sont soumis (1 Pierre 3:22). Quant à nous, nous devons être « soumis à tout ordre humain pour l’amour du Seigneur, soit au roi, comme étant au-dessus de tous, soit aux gouverneurs comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir ceux qui font le mal et pour louer ceux qui font le bien » (1 Pierre 2:13-14). Dans cette épître de Pierre, comme dans la nôtre, la soumission est recommandée aux domestiques (2:18), aux femmes (3:1, 5), aux jeunes gens vis-à-vis des anciens (5:5). Enfin les chrétiens doivent être « soumis les uns aux autres » (Éph. 5:21).

2° D’être obéissants. L’obéissance diffère de la soumission. Cette dernière est passive, la première active. Elle a affaire à des commandements, à des ordres positifs. Cette injonction a en vue toute autorité qui, ayant le droit de commander afin d’établir l’ordre parmi les hommes, doit être écoutée et obéie (*). Ici le mot : « être obéissants » ne fait pas allusion aux magistrats plus qu’à toute autre autorité ; c’est plutôt un caractère que toute notre conduite doit porter, sans qu’il se rapporte à aucune autorité ou à aucun de ses actes particuliers. Ainsi l’on dit des enfants qu’ils sont obéissants sans en avoir sous les yeux une preuve spéciale. Il faut qu’il soit manifeste à tous que nous sommes prêts à répondre à tout ordre de Dieu, par quelque intermédiaire qu’il lui plaise de nous le faire parvenir.

(*) Peitharcheo. C’est le même mot qu’en Actes 5:29, 32 : « Obéir à Dieu plutôt qu’aux hommes » et « Ceux qui lui obéissent » (à Dieu). Et encore Actes 27:21 : « Vous auriez dû m’écouter ». Ce sont, avec notre verset, les seuls passages où ce terme se trouve.

L’on a souvent confondu la soumission avec l’obéissance au grand détriment des âmes pendant le terrible conflit qui a ensanglanté le monde. De tels passages n’impliquent nullement l’obéissance du chrétien aux autorités militaires pour user d’armes meurtrières à la guerre. Sous ce rapport, le chrétien est responsable vis-à-vis de Dieu. « Il lui faut obéir à Dieu plutôt qu’aux hommes ». L’idée que le soldat qui tue n’est responsable que vis-à-vis de son chef et que ce dernier seul est responsable vis-à-vis de Dieu, est un misérable subterfuge par lequel on cherche à éviter un commandement positif du Seigneur. « Jugez s’il est juste devant Dieu de vous écouter plutôt que Dieu » (Actes 4:19).

3° d’être prêts à toute bonne oeuvre. C’est Dieu (non pas nous) qui prépare à l’avance les bonnes oeuvres pour que nous y marchions ; mais la part du croyant est d’être prêt à les faire, quelles qu’elles soient, quand Dieu les lui présente. Il

ne doit pas être pris au dépourvu, en étant occupé de choses qui l'empêcheraient de les faire immédiatement.

4° de n'injurier personne. Cette recommandation est d'une grande importance. L'injure peut être proférée aussi bien en l'absence qu'en la présence de la personne injuriée. Il est parlé dans l'épître de Jude des rêveurs de la fin qui « injurient les dignités ». C'est le caractère de l'anarchie moderne qui blasphème les dignités reconnues de Dieu. L'apôtre va plus loin encore et dit : personne. Dans les jours que nous traversons, où des coupables se sont livrés à toute sorte d'actes de fausseté et de violence, l'indignation pourrait facilement se faire jour, chez les chrétiens, par l'injure. Jamais la haine contre le mal, ni une indignation légitime, ne doit dégénérer ainsi. Une colère selon Dieu n'avait d'autre effet, chez notre Sauveur bien-aimé, que d'ouvrir les écluses de sa grâce (Matth. 17:17-18).

5° de n'être pas querelleurs. Cette qualité est négative comme la précédente. Les Proverbes sont remplis de recommandations à cet égard. Nous y voyons que la méchanceté, la haine, l'orgueil, la colère, la moquerie produisent les querelles. Ce n'est pas seulement dans le monde, mais dans la famille de Dieu que les esprits agités, parce que dépourvus de communion avec le Seigneur, recherchent les querelles. Combien il est donc important pour nous, d'éviter tout conflit qui pourrait réveiller cette tendance naturelle des coeurs !

6° (mais) modérés. Ce mot et son substantif (epieikès, epieikeia) (*), signifie le caractère d'un homme doux et humble qui ne revendique pas ses droits. Le Seigneur Jésus n'a-t-il pas manifesté cette vertu dans la perfection quand « il était comme une brebis muette devant ceux qui la tondent », devant ceux qui le dépouillaient de tous ses droits et de toutes ses dignités, en sorte qu'il a été « retranché n'ayant rien » (Dan. 9:26). Ce caractère était aussi celui d'Abraham vis-à-vis de Lot, après que le patriarche eut fait en Égypte une amère expérience de lui-même. C'est alors qu'il abandonna tous ses droits plutôt que de faire un choix qui fût au détriment de son frère. Cette même douceur est recommandée aux anciens en 1 Tim. 3:3, unie comme ici à l'absence d'un esprit querelleur. En effet, rien n'engendre plus de querelles que l'insistance des hommes sur leurs droits. Cette même modération appartient en Jacq. 3:17 à la « sagesse d'en haut » qui présente sept traits caractéristiques, comme notre passage. En 1 Pierre 2:18, cette qualité est attribuée (et combien elle est nécessaire !) aux maîtres vis-à-vis de leurs serviteurs.

(*) Traduit aussi, dans la Version Pau-Vevey, par « douceur », « clémence » , « modération », « débonnaireté ». (Phil. 4:5 ; 2 Cor. 10:1 ; Actes 24:4 ; 1 Tim. 3:3 ; Jacq. 3:17 ; 1 Pierre 2:18).

7° montrant toute douceur (*), envers tous les hommes. Le caractère dont il est fait ici mention diffère du précédent. Il s'agit de cette douceur aimable, parce qu'elle est humble et débonnaire (**), le contraire d'une sévérité rigide ou d'une dureté qui repousse au lieu de redresser, qui tient à distance au lieu d'attirer. Cette douceur est un des attributs de la grâce qui, dans la personne de Christ, « est apparue à tous les hommes » pour les attirer à Lui. Ne disait-il pas lui-même : « Apprenez de moi, car je suis débonnaire (ou doux, praos) et humble de coeur » ! (Matth. 11:29).

(*) Praotès, traduit par « douceur » dans tous les passages.

(**) Voyez en 2 Cor. 10:1, ces deux vertus réunies en Christ : praotès, la douceur, et epieikeia, la débonnaireté.

« Car nous étions, nous aussi, autrefois, insensés, désobéissants, égarés, asservis à diverses convoitises et voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, haïssables, nous haïssant l'un l'autre » (v. 3).

Nous trouvons ici la contrepartie des choses que Tite avait à rappeler aux chrétiens de la Crète. Nous n'avons pas la description des traits moraux du paganisme, comme en Rom. 1:29-31, ni celle des traits moraux de la chrétienté aux derniers jours (2 Tim. 3:1-5) ; mais la description de ce que nous étions autrefois. Nous, dit l'apôtre, sans distinguer les Juifs d'avec les nations, nous n'étions pas autrefois différents de « tous les hommes ». Ce fait rend les chrétiens capables de montrer toute douceur envers tous. Nous pouvons leur dire : Ce que vous êtes, nous l'étions. La grâce qui nous a appelés et sauvés vous appelle aujourd'hui pour vous sauver de la même manière. Elle est accessible à tous. C'est la philanthropie de Dieu ; vous pouvez être sauvés de la même manière que nous.

Ce verset 3 est un tableau complet de l'état de tous les hommes, et par conséquent du nôtre dans le passé. Aussi est-il résumé sous sept chefs, de même que, plus haut, notre état produit par l'enseignement de la grâce.

1° Insensés. Ce mot décrit tout premièrement l'état de l'homme devant Dieu. Il dit dans son coeur : « Il n'y a point de Dieu ». Ce caractère de l'homme pécheur est si manifeste que deux Psaumes (Ps. 14 et 53) reviennent à le mentionner. Ce

n’est pas la bouche de l’homme, mais son coeur, qui parle ainsi. Toutes ses actions prouvent que Dieu est banni de sa vie, sinon, comment pourrait-il ne pas avoir peur de les commettre ? Cela rend les hommes

2° désobéissants. Quand on ne tient pas compte de Dieu, ses ordres et ses commandements n’ont aucune prise sur le coeur et la conscience reste indifférente devant l’expression positive de la pensée de Dieu contenue dans la Parole.

3° égarés. (Hébr. 3:10). C’est sortir des voies de Dieu ou les ignorer, et la désobéissance y conduit. La brebis perdue ne peut retrouver son chemin ; il n’y a pour elle d’autre possibilité que d’être retrouvée par Celui même qu’elle a abandonné.

4° Asservis à diverses convoitises et voluptés.

Livrée à elle-même, l’âme égarée qui avait cru jouir de sa liberté loin de Dieu, ayant perdu Dieu et tout lien moral avec Lui, devient l’esclave de ce que Satan lui suggère, des convoitises qui revêtent parfois des formes plus ou moins élevées, et des voluptés dont le caractère principal est la satisfaction des désirs de la chair (2 Tim. 3:4).

5° vivant dans la malice et dans l’envie. Le coeur du pécheur trouve une satisfaction à suivre ses méchants instincts. Il y vit ; c’est une de ses raisons d’être. L’envie qu’il porte à d’autres quand ils réussissent mieux que lui, et l’entravent en l’empêchant de les devancer, le pousse à exercer sa méchanceté à leur égard.

6° haïssables. Non seulement haïssables pour Dieu, comme en Rom. 1:30, mais, d’une manière générale, dignes d’être haïs. C’est une race qu’il est impossible d’aimer, et cependant c’est à elle que nous devons montrer toute douceur, car autrefois nous étions nous-mêmes comme eux.

7° nous haïssant l’un l’autre. Ici la haine est mutuelle. L’homme naturel ne hait pas par sentiment d’honnêteté et de justice ; il ne connaît pas la « parfaite haine » du croyant à l’égard de ceux qui s’élèvent contre Christ (Ps. 139:21-22), car le Seigneur lui est étranger. Voyant le mal chez les autres, il est aveuglé sur le mal de son propre coeur. Aussi son prochain le hait avec la même intensité que lui.

« Mais, quand la bonté de notre Dieu Sauveur et son amour envers les hommes (sa philanthropie) sont apparus, il nous sauva, non sur le principe d'oeuvres accomplies en justice, que nous, nous eussions faites, mais selon sa propre miséricorde, par le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit Saint, qu'il a répandu richement sur nous par Jésus Christ, notre Sauveur, afin qu'ayant été justifiés par sa grâce, nous devinssions héritiers, selon l'espérance de la vie éternelle » (v. 4-7).

La conclusion du v. 3, c'est que nous étions perdus. Comment donc sommes-nous arrivés à un état où nous n'avons plus besoin, comme aux vers. 1-2, que d'être exhortés à reproduire en toutes choses le caractère de Christ ? C'est en vertu du salut, comme nous l'avons vu au chap. 2:11-14, et comme ce passage nous le répète : Il nous sauva (v. 5). Le chap. 2 nous a entretenus de la grâce inconditionnelle qui apporte le salut et qui est apparue dans la personne de Christ ; ici c'est la bonté et la philanthropie de Dieu qui sont apparues. Le Dieu de bonté et d'amour a eu pitié d'êtres haïssables et perdus, tels que nous et ces deux caractères de Dieu sont apparus dans une personne, le Dieu Sauveur. Ce Dieu Sauveur est Jésus Christ, appelé « notre grand Dieu et Sauveur Jésus Christ » (2:13), pour bien marquer que cet homme en qui la grâce est apparue à salut, n'est rien moins que Dieu, le grand Dieu. Remarquez que l'apôtre l'appelle toujours « notre Dieu Sauveur ». Ceux qui sont au bénéfice de son oeuvre peuvent seuls l'appeler notre. Il est le Dieu Sauveur pour tous ; il « veut que tous les hommes soient sauvés », mais personne, si ce n'est les sauvés eux-mêmes, ne peut l'appeler notre Dieu Sauveur. Question sérieuse qui s'adresse à tous les lecteurs de ces lignes ! Pouvez-vous dire : Mon Dieu ? Si vous ne le pouvez, vous lui êtes encore étranger. L'apparition est le fait qu'un objet, invisible jusque-là, est rendu visible. Ainsi la bonté, l'amour de Dieu envers les hommes, ne sont apparus que lorsque l'homme, Christ Jésus, est venu ici-bas.

Les hommes parlent beaucoup de philanthropie. Un philanthrope estime toujours les hommes susceptibles de bonté, malheureux sans doute, coupables souvent, mais pouvant être relevés moralement et améliorés, comme ils peuvent l'être matériellement. Ce dont néanmoins le philanthrope ne doutera jamais un instant, c'est de sa propre bonté, et l'estime qu'il a pour lui-même le soutient dans l'oeuvre qu'il a entreprise. Souvent toutefois, voyant ses essais infructueux, il finit par prendre l'humanité en dégoût, sans modifier en rien, cela va sans dire, son opinion de lui-même. Mais s'il lisait notre vers. 3, cet homme verrait que Dieu ne souffre pas d'exceptions et qu'il nous présente, peint par Lui-même, le tableau de tous les hommes, se haïssant, et non pas s'aimant, l'un l'autre. Les philanthropes sont aussi du nombre. Pour ne plus être haïssable et haïr, il faut, comme nous allons le voir, être sauvé et avoir reçu, par la nouvelle naissance, la nature de Dieu. Alors on peut aimer, mais même en possédant la nature divine, le croyant a besoin des exhortations de la grâce, telles qu'elles sont formulées

dans les vers. 1-2. Enfin il est capable de montrer « toute douceur envers tous les hommes ». Si les philanthropes se soumettaient à la parole de Dieu, y trouveraient-ils le tableau de ce qu'ils prétendent pratiquer ? Dieu dit : « Il n'y en a aucun qui exerce la bonté, non, pas même un seul » (Rom. 3:12). La conclusion est qu'il n'y a pas d'homme inconverti qui soit philanthrope aux yeux de Dieu (*).

(*) Il va sans dire qu'en disant ces choses nous n'excluons nullement les sentiments naturels de pitié, de compassion pour les souffrances d'autrui, que l'on rencontre même là où le christianisme n'a jamais pu exercer son influence bienfaisante. C'est ainsi qu'en Actes 28:2 il nous est parlé de « l'humanité (philanthropie) peu ordinaire » dont les barbares usèrent envers Paul et ses compagnons.

Et cependant il existe un philanthrope : Dieu lui-même ! Quand la bonté de notre Dieu Sauveur et son amour envers les hommes (sa philanthropie) sont apparus, il nous sauva.

Dieu a été de toute éternité le Dieu d'amour, mais, à un moment donné, cet amour est apparu, a été manifesté. Comme la grâce est apparue dans la personne de Christ (2:11), l'amour de Dieu envers les hommes est apparu dans le don de Christ. Qui étaient donc les hommes dont il parle ici ? Relisons une seconde fois le v. 3 : « Asservis à diverses convoitises et voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, haïssables, nous haïssant l'un l'autre ». Envers de tels hommes, Dieu a usé de « bonté » et c'est à son école que ceux qui sont nés de lui ont appris à montrer ce même amour envers les hommes. Ils ne peuvent plus les haïr, parce qu'ils ont reconnu, lors de leur conversion, qu'ils étaient encore plus haïssables que les autres. « J'ai horreur de moi », ont-ils dit comme Job, « et je me repens dans la poussière et dans la cendre ». Jamais le plus grand philanthrope du monde ne pourra avoir de tels sentiments à l'égard de lui-même, car, chose concluante, il n'a pas besoin d'être sauvé pour être philanthrope. Par contre, la philanthropie de Dieu s'est montrée par le salut qu'il a opéré pour nous.

Au v. 5, nous trouvons le moyen que Dieu a employé pour nous sauver, mais il le fait précéder par l'indication du moyen qu'en dépit de toutes les pensées de l'homme, Dieu n'emploiera jamais pour son salut : Non sur le principe d'oeuvres accomplies en justice, que nous, nous eussions faites. Les « oeuvres de justice » sont celles que l'homme accomplit pour obtenir le salut, tandis que les « bonnes oeuvres » sont la conséquence du salut obtenu. Les premières n'ont jamais procuré aux hommes ce que la grâce seule peut leur obtenir ; ils prétendent pouvoir les faire, tandis que l'oeuvre de Dieu est celle que Dieu a faite.

Nos oeuvres étant exclues, ce qui est l'un des grands sujets des épîtres aux Romains et aux Galates, il ne nous reste pour seule ressource que l'oeuvre de Dieu. Or, dans ce passage, nous trouvons, non l'aspect de cette oeuvre opérée en dehors de nous, mais celle que Dieu opère en nous pour nous sauver. C'est en quelque mesure la différence entre la parabole du fils prodigue et les deux paraboles qui la précèdent au 15° chapitre de Luc.

Selon sa propre miséricorde, par le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit Saint.

Le salut est donc sur le principe d'une seule chose : sa propre miséricorde ; mais Dieu emploie deux choses indispensables pour nous le procurer : le lavage de la régénération et le renouvellement de l'Esprit Saint.

1° Le lavage de la régénération. Voyons ce que ce terme signifie.

Le lavage (Loutron) est l'eau du bain dans laquelle on est plongé. Ce lavage, tel que divers types de l'Écriture nous le présentent, signifie la mort par laquelle on est purifié du péché et délivré du vieil homme : ainsi le Jourdain où Naaman est purifié de sa lèpre ; ainsi le baptême, où « nous avons été baptisés pour la mort de Christ ». C'est, en effet, dans sa mort, que le vieil homme prend fin et que nous sommes « morts au péché ». Ce en quoi le pécheur existait, ce qui le qualifiait, ses habitudes, ses pensées, tout cela a pris fin aux yeux de Dieu dans la mort de Christ. Dieu nous a sauvés en nous purifiant de ces choses. On ne peut entrer en relation avec Lui sans cette purification et c'est ce que Dieu a fait à notre égard en nous plongeant, pour ainsi dire, dans la mort de Christ. Ce même mot, « le lavage » (Loutron) est employé en Éph. 5:27 pour la purification de l'Assemblée que Christ « a aimée, se livrant Lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât en la purifiant par le lavage d'eau, par la parole ».

Le bain de la purification a lieu une fois pour toutes et ne se renouvellera jamais : « Celui qui a tout le corps lavé